



La lettre du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert

Soutien à la famille De Lapoyade : Ouverture d'un établissement temporaire sur la place du Portal

L'incendie du 3 août 2025 a détruit plusieurs établissements du village et causé un émoi légitime parmi nous tous. Vous avez vu que les débris n'ont toujours pas été déblayés, par ordre des experts judiciaires. Il est donc clair qu'il faudra du temps avant de nettoyer et de reconstruire et qu'une activité de restauration reprenne à cet endroit.

Néanmoins, le restaurant Fonzes est une institution du village, et nous estimons qu'il est de notre devoir d'aider la famille De Lapoyade dans cette épreuve, d'autant plus que les conclusions de l'expertise sont claires : ils ne portent aucune responsabilité dans le sinistre qui a détruit leur établissement.

C'est pourquoi la municipalité a décidé d'assouplir les règles habituellement en vigueur et de permettre à Martin d'ouvrir un petit établissement de vente à emporter sur la place du Portal, sur la première place de stationnement, pour la saison 2026. Nous sommes bien conscients que cela va enlever une place de stationnement résident en bas du village, mais nous pensons que permettre à Martin de travailler un peu cette saison est une marque de solidarité nécessaire. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à Martin et à l'établissement temporaire « Lou d'Aqui ».

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

Sent with

Brevo